



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Nancy, le lundi 7 juillet 2025

Cet été, et si on partait en Meurthe-et-Moselle ?

Que l'on soit adepte de l'effort et du grand-air ou que l'on préfère se cultiver à l'ombre, la Meurthe-et-Moselle regorge d'activités et de sorties pour toutes les envies. Partout sur le territoire, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle accompagne les acteurs du tourisme et de la culture et propose des activités, des événements et des dispositifs pour que chaque meurthe-et-mosellan puisse profiter de l'été.

Le Département souhaite d'abord de bonnes vacances à tous les écoliers, collégiens, lycéens, étudiants ainsi qu'à tous les Meurthe-et-Mosellans. Félicitations aux jeunes bacheliers et titulaires du brevet des collèges, et courage à celles et ceux qui doivent passer aux rattrapages ou commencer leur premier job d'été !

Pour celles et ceux qui passeront tout ou partie de leur été dans notre beau département, suivez le guide.

Découvrir plus facilement le département à pied, à vélo ou à cheval avec l'appli Balades 54

Le Conseil départemental a développé l'application mobile gratuite Balades 54, un guide géolocalisé comprenant des contenus augmentés. Enrichie avec l'aide des associations de randonnées et des collectivités locales, l'appli compte au total 99 itinéraires téléchargeables en amont pour ne pas perdre le fil de sa balade à pied, à vélo, à VTT ou même à cheval.

Elle propose aussi un éveil des sens aux sons de la nature avec des séquences audio et vidéo, des tests ludiques avec des quiz de connaissances, des photos pour mieux choisir son itinéraire et se repérer, ainsi que des informations sur le patrimoine historique, culturel et naturel de la Meurthe-et-Moselle.

Plus d'informations : <https://meurthe-et-moselle.fr/actions/transition-ecologique/itineraires-de-randonnee/lappli-balades-54>

Le Plan vélo et les véloroutes

Le développement des mobilités douces et de la pratique du vélo fait partie des priorités du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Le Département mène une politique volontariste dans ce domaine, comme l'illustre la réalisation des véloroutes 50 et 52, ou encore l'appui renforcé du Département aux collectivités pour leurs aménagements cyclables, des projets permettant de répondre aussi bien à des usages du quotidien que de loisirs.

Ainsi, 8,2 M € ont été investis en soutien aux collectivités et 9 M € en maîtrise d'ouvrage soit plus de 17 M€ consacrés au vélo depuis 2022, pour 740 km d'aménagements cyclables existants au 1er juillet 2025. Sur la V50 qui relie le nord au sud, et la V52 qui relie l'ouest à l'est, plus de 560 000 passages à vélo ont été enregistrés en 2024 (+ 5,6 % par rapport à 2023).

Plus d'informations : <https://www.meurthe-et-moselle.fr/sites/default/files/action/Routes/2022-132-PLAN-VELO-54-DEP.pdf>

L'été à la Cité des paysages à Sion

À l'issue de travaux ambitieux, la Cité des paysages a dévoilé son nouveau visage lors d'un week-end inaugural les 24 et 25 mai derniers. Ouverte tout l'été, venez y découvrir le nouveau parcours permanent tout autant instructif que ludique et l'exposition temporaire qui, autour des empreintes, fait le lien entre passé et présent.

Plusieurs événements et activités auront également lieu en juillet et août : « S'aventurer dans les paysages » dans le cadre de l'événement « Partir en livre » avec concert, ateliers et exposition dimanche 20 juillet ; l'incontournable « Nuit des étoiles » le samedi 2 août pour découvrir l'espace mais aussi la vie des animaux nocturnes ; le festival « L'écho du marteau » ou l'architecture dans tous ses états avec la Cie des Trimardeurs le samedi 9 août ; mais aussi des ateliers autour de la science, de la nature, du potager et la découverte des espaces naturels sensibles près de chez vous.

Plus d'informations : <https://citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr/>

Culture du monde et savoir-faire au château de Lunéville

On démarre par le vendredi 11 juillet avec la Cie Titanos qui proposera sa fête foraine décadente pour se clôturer avec une combustion foraine. Tout un programme ! La

(grande) guinguette d'Elisabeth est aussi de retour sur la terrasse du château de Lunéville, elle va vous en mettre plein les yeux (et les oreilles). Le samedi 19 juillet ce sont les Caraïbes qui s'invitent au château avec concert, spectacle et rougail saucisse. Le samedi 26 juillet, l'Asie (ou presque) est à l'honneur avec les violons barbares et les sonorités coréennes de Yogi Daïdaï. Samedi 2 août, cap sur l'Afrique et samedi 9 août, direction l'Europe de l'Est. Des guinguettes toujours accompagnées de DJ set, d'une buvette et de food-trucks.

Le château propose aussi été des ateliers « C'est mon patrimoine, les « Jams au kiosque », des expositions photos, savoir-faire, art nouveau, un cirque équestre « Après la fête » par la Cie Jehol les 23 et 24 août, bien entendu des visites guidées, sans oublier l'exposition Beaux Gestes en partenariat avec l'Institut pour les savoir-faire français.

Plus d'informations : <https://chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr/>

L'exposition Mosaïques d'architectures « Au temps de l'Art déco » aux Archives départementales

Aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle – Centre des mémoires Michel-Dinet, venez explorer la diversité architecturale au temps de l'Art déco en Meurthe-et-Moselle à travers une sélection unique d'édifices connus ou méconnus et de documents d'archives issus des fonds conservés. Pour vous accompagner, un [audioguide](#) accessible sur votre smartphone vous plonge au cœur de cette période. Venez écouter en poche pour profiter pleinement de cette expérience.

Mais aussi : le samedi 19 juillet, des visites guidées avec l'incroyable Ludovic Füschtelkeit. Les samedi 19 et dimanche 20 juillet, repartez avec votre badge aux images de l'exposition réalisé sous la conduite de PEB et visitez librement l'exposition. Ainsi que d'autres surprises, les samedi 23 et dimanche 24 août...

Plus d'informations : <https://archives.meurthe-et-moselle.fr/>

L'exposition « Tout est là, enfin presque...#3 » à l'Hôtel du Département

Le Département de Meurthe-et-Moselle accompagne les artistes et contribue à la dynamique culturelle du territoire. Depuis 2015, dans le cadre de sa politique culturelle d'accompagnement des Arts plastiques, le Département propose, à l'Hôtel du Département, un programme d'expositions d'artistes émergent·e·s ou confirmé·e·s, afin de mettre en lumière la diversité et la qualité de la création contemporaine. Parce que le métier d'artiste est un métier spécifique, le Conseil départemental a mis en place un accompagnement sur mesure pour les artistes du Grand Nancy. Accompagnement

renforcé, actions collectives avec les lieux de diffusion, informations, expositions... permettent à ces artistes de développer leurs projets et de rencontrer leur public.

Cette exposition interroge le public sur son rapport à l'art, à la diversité de la création – tant dans l'hétérogénéité des techniques utilisées que dans la pluralité des univers et des sensibilités exprimées. Quatre artistes offrent leurs regards, singuliers, personnels. Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 jusqu'au 29 août.

Zone de loisirs et baignade : le soutien et l'accompagnement aux initiatives locales

Le Conseil départemental apporte également son soutien aux communes et aux collectivités dans leurs projets d'aménagement et/ou d'animation notamment des plans d'eau du département comme la Plage des Deux rives à Nancy/Tomblaine, la zone de loisirs de Damelevières ou encore la base de loisirs de Favières, pour permettre à toutes et tous un accès à une zone de baignade sécurisée à moindre frais.